

Public concerné

Formateurs SST d'entreprise ou groupement d'entreprises, formateurs SST d'organisme de formation.

Prérequis

Pour s'inscrire à cette formation, les participants doivent :

- être titulaire du certificat de formateur en sauvetage secourisme du travail en cours de validité, délivré par une entité habilitée par l'Assurance maladie-Risques professionnels / INRS.
- justifier, au cours des trois années civiles précédentes, de l'encadrement en tant que formateur principal de 30 sessions de formation SST (dont au minimum 15 sessions de formation initiale).

Un dossier de candidature (PDF à télécharger) et les justificatifs devront être envoyés par courriel, accompagnés du bulletin d'inscription, au plus tard le 31 mars 2022.

Objectifs de la formation

Objectif de formation : mettre en œuvre des formations de formateur SST.

Objectifs pédagogiques :

- Se situer en tant qu'acteur du développement et de la promotion du dispositif SST.
- Concevoir, animer et évaluer une action de formation de formateurs.
- Animer et accompagner un réseau de formateurs SST.

Contenu de la formation

- Appropriation et maîtrise du document de référence et des référentiels (d'activité, de compétences, de certification).
- Maîtrise des outils et ressources du réseau Assurance Maladie - Risques professionnels / INRS.
- Principe de construction d'une proposition d'action de formation adaptée et inscrite dans une démarche de prévention d'entreprise.
- Pédagogie et conduite des apprentissages relatifs à la formation de formateurs SST et à leur évaluation.
- Animation d'un réseau de formateurs SST.

Méthodes pédagogiques utilisées

- Exposés-débats
- Travaux en sous-groupes
- Études de cas
- Mises en situations pédagogiques simulées

La durée de la formation est répartie sur 2 semaines non consécutives

Durée

8 jours soit 56 heures

Validation

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves certificatives, l'Assurance

Maladie - Risques Professionnels et l'INRS leur délivrent un certificat de « formateur de formateurs SST », valable 36 mois.

Ce certificat, pour rester valable, impose de participer à une formation « Maintenir et actualiser ses compétences de formateur de formateurs SST » (MAC) d'une durée de 21 heures.